

République Française

Département de l'Aube

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 2 pouvoirs

Date de convocation
16 mars 2023

Date d'affichage du compte rendu
27 mars 2023

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 24 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre Mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Pascal HENRI**, maire.

Présents : **BERTOUT Emilie, BOUILLET Francis, COLLOT Françoise, CROIX Mylène, HENRI Pascal, GAURIER Jacques, LOYER Gilles, NICOLLE François, VANDERHOEVEN Sylvie.**

Absents :

Représentés : **PRIEUR Brice** est représenté par **HENRI Pascal**
BREVOT Gérard est représenté par **LOYER Gilles**

Madame CROIX Mylène a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Vote du budget primitif 2023

N° de délibération : 012_2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu l'avis de la commission des finances du 15 mars 2023,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget principal de la Commune de Mesnil Saint Père pour l'exercice 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif 2023 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2023
011. Charges générales	193 937,35
012. Charges de personnel	149 650,00
014. Atténuation de produits	51 000,00
022. Dépenses imprévues	197 197,68
023. Virement section d'investissement	87 100,00
65. Autres charges de gestion	10 000,00
66. Charges financières	5 000,00
67. Charges exceptionnelles	10 000,00
TOTAL	703 885,03

RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2023
002. Excédent antérieur reporté	372 685,03
042. Opérations d'ordre	20 100,00
70. Produits des services	67 000,00
73. Impôts et taxes	155 000,00
74. Dotations et participations	83 100,00
75. Autres produits de gestion	6 000,00
TOTAL	703 885,03

DEPENSES INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2023
001. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	11 102,22
16. Emprunts et dettes	20 300,00
20. Immobilisations incorporelles	129 999,68
21. Immobilisations corporelles	627 000,00
TOTAL	788 401,90

RECETTES INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2023
001. Résultat reporté	197 197,68
10. Dotations et réserves	25 102,22
13. Subventions investissement	206 102,00
16. Emprunts et dettes assimilées	360 000,00
TOTAL	788 401,90

.....
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire, Pascal HENRI

Vote	Pour	Contre	Abst.
11	11	0	0



Pascal HENRI

PASCAL HENRI
2023.03.28 10:21:26 +0200
Ref:20230328_101602_2-1-O
Signature numérique
le Maire